

la lettre DE LA FORMATION SYNDICALE

SAVOIR être & agir
c'est se former **cgt**

Syndicat national CGT Finances Publiques Case 450 et 451 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63 • www.financespubliques.cgt.fr •
Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr • dgfip@cgt.fr

Les 2 dernières années ont été difficiles pour toutes les équipes militantes ; le Conseil national tenu en visio en 2021 a très largement cité la formation syndicale comme un des points d'appui pour reconstruire les collectifs CGT, relancer une dynamique revendicative et appuyer une campagne de syndicalisation.

Le collectif Formation syndicale CGT Finances publiques et l'ensemble des formateurs.trices sont à votre disposition ; n'hésitez pas à nous solliciter !

En plus des formations syndicales organisées par les autres structures de la CGT (en interpro ou au niveau fédéral), la CGT Finances publiques développe elle-même plusieurs formations.

Toutes les informations concernant la formation syndicale sont sur le site national, en espace syndiqués. Vous trouverez dans cette Lettre un rappel des formations proposées. Si des besoins de formations autres se font jour, n'hésitez pas à nous solliciter.

Les modalités d'organisations des sessions sont reprises en dernière page.

Enfin, nous sommes régulièrement à la recherche de nouveaux formateurs ; n'hésitez pas à candidater (cf. dernière page).



Pas un syndiqué sans formation d'accueil !

- ☛ **But** : présentation de la CGT, de son fonctionnement, de ses valeurs.
- ☛ **Durée** : 1 ou 2 jours, au choix de la section.
- ☛ **Public visé** : nouveaux syndiqué.e.s ou syndiqué.e.s n'ayant jamais suivi de formation syndicale ; des non syndiqué.e.s peuvent également être invité.e.s.
- ☛ **Contenu** : Cette formation est complémentaire de la formation d'accueil confédérale (organisée dans les UD/UL) par la présentation de notre organisation en syndicat national et de la section locale, ainsi que des principales IRP (Instances représentatives du personnel).
- ☛ **Organisation** : Le module est disponible sur le site national (espace sections/à disposition des sections/ formation syndicale), à charge pour les sections de l'organiser (celles qui le souhaitent peuvent demander 1 ou 2 formateurs nationaux, dont les frais sont à la charge des sections).

Les CE phosphorent sur leur fonctionnement interne avec le stage « Direction locale »

- ☛ **But** : déployer notre activité, travailler collectivement.
- ☛ **Durée** : 3 jours.
- ☛ **Public visé** : membres des CE et syndiqués intéressés. Si aucun nombre minimal ou maximal de stagiaires n'est fixé, il est important que l'ensemble de la CE participe.

Aucun regroupement de sections n'est possible pour ce stage, qui doit coller au plus près de la vie de la section.

- ☛ **Contenu** : amélioration du travail collectif et du fonctionnement de la CE à partir d'une meilleure appréhension des démarches revendicative et syndicale, ainsi que de la place et du rôle des syndiqués, des réalités propres à la section, stratégie CGT, démarche revendicative, rôles des CE, et en particulier des secrétaires de section et secrétaires à la vie syndicale, gestion du temps et des priorités, durée et tenue des réunions, gestion de projets, syndicalisation.

Hors de toute idée de donner aux sections une vision dogmatique du fonctionnement syndical, cette formation offre l'opportunité aux membres des commissions exécutives de prendre le temps d'une réflexion collective et de déboucher sur des pistes concrètes d'amélioration du travail collectif de la CE, dont elles seules décideront de la mise en oeuvre.

- ☛ **Organisation** : Le stage se déroule dans le département (plusieurs salles peuvent être nécessaires pour des travaux en sous-groupes, ou a minima une salle très grande).

Mieux lire, écrire, s'exprimer : pas seulement pour les membres des CE...

- ☛ **But** : donner des outils individuels permettant à chaque syndiqué.e de mieux s'inscrire dans le travail syndical.
- ☛ **Durée** : 3 jours en une seule session.
- ☛ **Public visé** : membres des CE et tous syndiqués intéressés, avec un minimum de 10 stagiaires (possibilité de regroupement de sections).
- ☛ **Contenu** : bases de la lecture rapide (½ journée) ; principaux éléments de rédaction d'un tract (½ journée) ; communication orale et media training (avec enregistrement vidéo) sur 2 jours.

Formation Communication 2.0

- ☛ **But** : alimenter les sites Internet, une page ou un groupe FB et utiliser le publipostage.
- ☛ **Durée** : 3 jours en une seule session.
- ☛ **Public visé** : tou.te.s les secrétaires à la communication et, plus largement, les membres des CE.
- ☛ **Contenu** : Cette formation apporte des connaissances techniques, mais est aussi un lieu d'échanges sur la communication, ses méthodes et nos pratiques. Elle est basée sur de nombreux exercices et échanges entre stagiaires et en sous-groupes et débute par un socle juridique.

Elle est organisée au centre de formation Benoît Frachon de Gif/Yvette, en région parisienne, facile d'accès par le RER, proposant hébergement et repas. Les dates sont inscrites sur le site national (espace syndiqués/formation syndicale) ; la prochaine session est du 7 au 10 juin 2022 ; une participation de 175€ est demandée aux sections pour chaque stagiaire (aucun frais autre et les trajets sont remboursés), avec possibilité d'aide financière partielle ou totale par le syndicat national en cas de besoin.

Du 27 juin au 1^{er} juillet 2022, une session spéciale Elections est organisée à Courcelle, mêlant Com 2.0, Mieux lire et une partie de Mieux s'exprimer. La participation est de 200€ par stagiaire.

Syndicalisation

- ☛ **But** : aider les syndiqué.e.s à proposer l'adhésion à la CGT à leurs collègues.
- ☛ **Durée** : 1 jour.
- ☛ **Public visé** : tou.te.s les militant.e.s et syndiqué.e.s, avec un minimum de 10 stagiaires (possibilité de regroupements de sections).
- ☛ **Contenu** : apport de notions fondamentales et exercices concrets.

Comprendre sa rémunération

- ☛ **But** : permettre aux syndiqué.e.s de comprendre les éléments de leur rémunération et de répondre aux 1ères questions de leurs collègues ; attention, cette formation n'est pas un stage RH, la feuille de paye n'est pas abordée de façon exhaustive, mais sous l'angle du débat d'idées et de mobilisation.
- ☛ **Durée** : 1 jour.
- ☛ **Public visé** : tou.te.s les syndiqué.e.s, avec un minimum de 12 stagiaires (possibilité de regroupements de sections).
- ☛ **Contenu** : les différentes composantes du salaire, le traitement indiciaire, les compléments au traitement, le régime indemnitaire, les ACF, le transfert prime-points et les retenues sur salaire, le Rifseep, les revendications CGT.

Rôle des élus dans les instances (CSA et encore un peu CTL)

- ☛ **But** : aider les membres des CE à investir le CSA.
- ☛ **Durée** : 2 jours.
- ☛ **Public visé** : tous les militants, membres des CE, élus en CTL/CSA, avec un minimum de 10 stagiaires et la possibilité de regroupements de sections.
- ☛ **Contenu** : prérogatives des CSA et rôle et place des élus CSA dans les sections CGT.

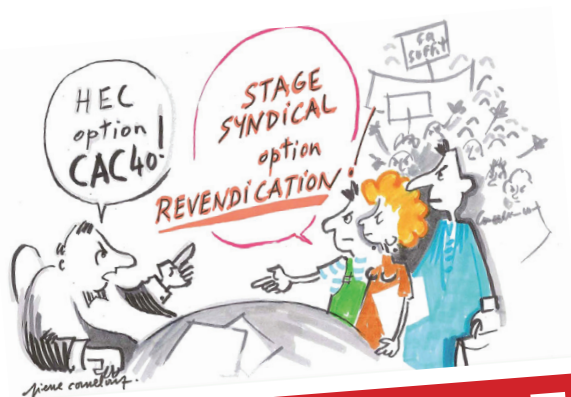
Cette formation vise essentiellement à aider de façon pratique les élus et membres des CE à préparer les CSA et y intervenir, à partir des documents préparatoires et avec les collègues.



Seul le décret CSA est publié ; le règlement intérieur, qui régit notamment les droits syndicaux afférents aux CSA et Formation spécialisée, n'est toujours pas prêt (la DGAFP « espère » qu'il le sera pour le 1^{er} janvier 2023). Il nous est donc malheureusement impossible d'aborder le CSA de façon exhaustive, même si toutes les infos dont nous disposons sur les nouvelles instances sont évidemment traitées ; par conséquent le stage repose encore en grande partie sur le CTL et la façon dont on peut s'en emparer pour mobiliser les collègues.

Conseil médical (remplace la Commission médicale)

- ☛ **But** : connaître les droits des élus intervenant devant le Conseil médical.
- ☛ **Durée** : 1 jour.
- ☛ **Public visé** : tous les militants, membres des CE, élus en CTL/CSA et/ou CAPL, avec un minimum de 10 et la possibilité de regrouper plusieurs sections.
- ☛ **Contenu** : apports de connaissances à partir des textes officiels, puis exercices concrets.



SAVOIR être & agir
c'est se former **cgt**



Modalités d'inscription à un stage et de dépôt des congés pour formation syndicale (CFS)

Se rapprocher de veronique.pascalides@dgfip.finances.gouv.fr (06 17 20 15 17) pour toute question complémentaire et pour l'organisation d'une session.

Merci de proposer 2 ou 3 dates (ou semaines) pour la tenue du stage ; parmi les mois suivant la demande. Pour nos camarades ultra-marins, le dispositif est différent ; merci à eux de se rapprocher de Véronique Pascalides et/ou de Steeven FREDERIC.

Pour suivre une formation, les syndiqués doivent en informer leur section.

Les congés formation syndicale (CFS) :

- ✓ Doivent être déposés sur cgt dgfiporga@gmail.com, avec copie à veronique.pascalides@dgfip.finances.gouv.fr, responsable à la formation syndicale ;
- ✓ **5 à 6 semaines avant le stage ;**
- ✓ **Avec les nom et grade des participants, le lieu de la formation et son intitulé.**

Lorsque la demande de CFS est adressée à la DG par le syndicat national, une copie est envoyée aux sections et aux camarades demandeurs de ces CFS.

Les stagiaires posent leur demande de CFS via Sirhius.

Les sections n'ont aucune démarche à entreprendre auprès des directions locales.

En cas de non-participation à un stage, merci de nous prévenir pour l'annulation des droits.

Pour information, le congé pour formation syndicale est de 18 jours par année civile, non transmissible. Tous les jours posés doivent faire l'objet d'une demande préalable auprès de la DG selon les modalités ci-dessus, même si les droits sont déjà « ouverts ».



Nous recherchons régulièrement des formateurs. Merci aux camarades intéressés de se rapprocher de Véronique Pascalides ou d'un.e formateur.rice.

Aucun pré-requis n'est posé pour devenir formateur, mais les candidats n'ayant jamais suivi la formation de formateurs devront s'inscrire dès que possible à une session (confédérale ou dans leur UD).

Si les formateurs sont plus appelés à animer des stages sur leur région, ils peuvent également être sollicités sur d'autres formations, qu'ils acceptent ou refusent en fonction de leurs disponibilités.

L'intégration des nouveaux formateurs se fait en co-animation à 3, avec des formateurs connaissant les modules.